



Paris le 2 mars 2022

Formation Classification EDCM 1^{er} semestre 2022.

A l'attention des DS/DSC/Coordinateurs/RSS du SMIDEF

Chers collègues

Comme vous le savez, le déploiement de la nouvelle Convention Collective de la métallurgie, signée le 7 février 2022, est en marche.

Nous avons eu l'occasion de vous informer du dispositif de formation, déployé par la Fédération de la Métallurgie, sur les différents thèmes, à commencer par la nouvelle classification

A ce titre, vous êtes tous inscrits pour pouvoir réaliser la formation en ligne de sensibilisation à la nouvelle classification (MOOC → <https://formations.metallurgie-cfecgc.com>)

La réalisation de ce MOOC est un préalable indispensable avant de suivre la formation présentielle de 2 jours destinée à comprendre et déployer la classification dans vos entreprises.

Nous insistons sur le fait que ces formations sont absolument fondamentales, et que tous les Délégués Syndicaux devront les avoir suivies en 2022-2023.

Vous êtes près de 400 DS au SMIDEF, et les sessions sont limitées à 15 stagiaires. Aussi, d'autres dates seront ajoutées au 2nd semestre 2022 et en 2023 et diffusées avec les calendriers habituels.

Néanmoins, **inscrivez-vous sans attendre** afin de pouvoir échanger avec vos RH en entreprise sur la mise en place de vos accords de déploiement de la CCN

INSCRIVEZ-VOUS AUX STAGES « EVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL METALLURGIE – CLASSIFICATION »

Vous pouvez vous inscrire via formation@smidef.com ou utilisez le module d'inscription sur le site <https://www.smidef.com> / espace adhérent / calendrier formation

DATES STAGE		VILLE	REF CFS	Pré-requis
mar 19 avr	mer 20 avr	PARIS complet	22 E 36	Avoir fait le MOOC, être DS/DSC/Coordinateur
lun 9 mai	mar 10 mai	PARIS reste 3 places	22 E 37	
jeu 19 mai	ven 20 mai	PARIS	22 E 38	
jeu 2 juin	ven 3 juin	PARIS reste 3 places	22 E 39	
lun 13 juin	mar 14 juin	PARIS	22 E 40	
lun 27 juin	mar 28 juin	PARIS	22 E 41	
mar 5 juil	mer 6 juil	PARIS	22 E 42	
lun 18 juil	mar 19 juil	PARIS	22 E 43	

Rappels :

- Ce stage suit le régime habituel des stages du Centre de Formation Syndical (CFS) : prise en charge totale des coûts pédagogiques, et des frais de déplacement/hébergement dans la limite des plafonds habituels
- Se munir du Pass vaccinal afin de pouvoir participer aux stages
- Pour toute question sur le fonctionnement du MOOC, contactez formation.edcm@metallurgie-cfecgc.com
- Une page dédiée à la convention collective, intégrant la Foire aux Questions, le texte intégral, et d'autres éléments de communication est disponible ici <https://www.metallurgie-cfecgc.com/edcm-evolution-du-dispositif-conventionnel-de-la-metallurgie>

Merci

Anita LEBON – Responsable formation SMIDEF - formation@smidef.com